

Déclaration de consentement pour le parc d'accrobranche :

La personne soussignée (parent ou tuteur*) confirme par la présente que les enfants et les jeunes énumérés ci-dessous (jusqu'à l'âge de 16 ans) peuvent utiliser le SWISS SEILPARK FIESCH. Le soussigné confirme en outre qu'il a lu, compris et accepté les informations importantes pour une visite du parc à cordes, et qu'il a été sensibilisé aux risques d'une visite du parc, qu'il les a compris et acceptés.

École/Groupe: _____

Nom/prénom: _____

Adresse: _____ Code postal, ville: _____

Date de naissance: _____ Téléphone : _____

Participant (veuillez remplir en lettres capitales):

	Nom, prénom	Date de naissance (jj.mm.aaaa)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		

AVIS DE RISQUE La marche sur les parcours comporte certains risques, les vêtements peuvent se salir ou s'abîmer, les chutes peuvent provoquer des abrasions ou des points de pression des harnais d'escalade. Les visiteurs du parc doivent toujours se protéger avec des mousquetons, sinon ils peuvent tomber et, dans des cas extrêmes, mourir. Toutefois, si les règles du parc sont suivies à la lettre et si les instructions du personnel du parc sont respectées, ces risques sont réduits au minimum.

Le SWISS SEILPARK FIESCH ne peut être tenu pour responsable des dommages liés (directement ou indirectement) à l'utilisation du parc-aventure. Le même principe vaut en cas de dommages à des objets de valeur. Le SWISS SEILPARK FIESCH décline notamment toute responsabilité si les conditions d'utilisation mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées, sont contournées ou ignorées. **En cas d'interruption ou de départ anticipé du parc à cordes, aucun remboursement ne peut être effectué.**

Par votre signature vous acceptez les présentes conditions d'utilisation du SWISS SEILPARK FIESCH comme partie intégrante du contrat. Le droit suisse s'applique. Le lieu de juridiction est Brigue.

Date, lieu : _____ Signature : _____

*Les personnes suivantes sont considérées comme des tuteurs légaux : parents, enseignants, chef de camp, tuteur

Informations importantes pour votre visite parc d'accrobranche:

- L'assurance est la responsabilité de l'utilisateur
- La participation aux instructions d'utilisation du parc est obligatoire pour chaque participant
- Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les enfants de 11 à 14 ans doivent être surveillés par un adulte
- Les jeunes de moins de 16 ans doivent avoir l'accord d'un parent ou d'un tuteur légal.
- La taille minimale est de 1,30 m
- Durée de séjour recommandée : 2,5 à 3 heures maximum
- Il est recommandé de porter de bonnes chaussures et des vêtements adaptés au temps

Sécurité:

- Le Seilpark suisse de Fiesch est équipé du système «LockD Clip». Ce système garantit de manière fiable que le grimpeur ne peut pas se détacher de l'assurage. Un seul des deux mousquetons communicants peut être ouvert à la fois.
- Les objets qui présentent un danger pour autrui (téléphones portables, appareils photo, bijoux, sacs à dos, etc.) ne doivent pas être transportés.
- Les cheveux longs doivent être attachés ensemble